



CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement 523 (2019)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le règlement 523 (2019) adopté par le conseil municipal le 6 novembre 2019 a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 13 décembre 2019.

Règlement no 523 (2019) : Règlement d'emprunt autorisant l'acquisition de plusieurs lots afin d'y ériger entre autres, une école primaire et décrétant un emprunt à long terme au montant de 2 833 000 \$.

QUE communication dudit règlement peut être prise à mon bureau situé au 2555, chemin Bellevue à Carignan, durant les heures normales de bureau; lesdits règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

Donné à Carignan, ce 18 décembre 2019.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 18 décembre 2019 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 18 décembre 2019.

Donné à Carignan, ce 18 décembre 2019.

Ève Poulin, avocate
Greffière